



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018-86

FINANCES

**2 - Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six septembre à neuf heures,

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le 20 septembre 2018, s'est réuni Rue de l'Eau et des Enfants, à BONNEUIL-EN-FRANCE, dans la salle de conférence, sous la Présidence de Guy MESSAGER, Président et Maire honoraire de la Commune de LOUVRES.

**Date de la convocation :** le 20 septembre 2018,

**Nombre de délégués en exercice :** 70

**Président de séance :** Guy MESSAGER - Président du Syndicat.

**Secrétaire de séance :** Ingrid DE WAZIÈRES - Déléguée titulaire de la Commune d'ÉPIAIS-LÈS-LOUVRES

**Présents : 43**

**CARPF :**

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Jean-Luc HERKAT (Commune de BONNEUIL-EN-FRANCE), Marie-Claude CALAS (Commune de BOUQUEVAL), Ingrid DE WAZIÈRES (Commune d'ÉPIAIS-LÈS-LOUVRES), Roland PY (Commune de FONTENAY-EN-PARISIS), Isabelle MEKEDICHE (Commune de GARGES-LÈS-GONESSE), Jean-Michel DUBOIS et Christian CAURO (Commune de GONESSE), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de GOUSSAINVILLE), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de LE PLESSIS-GASSOT), Gérard SANTE-BEUVE et Patrice GEBAUER (Commune de LE THILLAY), Guy MESSAGER (Commune de LOUVRES), Alain SORTAIS et Brigitte CARDOT (Commune de PUISEUX-EN-FRANCE), Bernard VERMEULEN (Commune de ROISSY-EN-FRANCE), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de SAINT-WITZ), Antoine ESPIASSE (Commune de SARCELLES), Alain GOLETTO et Lionel LECUYER (Commune de VÉMARS), Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de VILLERON), Maurice MAQUIN (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

**C3PF :**

Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de BAILLET-EN-FRANCE), Jean-Claude BARRUET et Stéphane BECQUET (Commune de MAREIL-EN-FRANCE), Geneviève BENARD-RAISIN et Jean-Pierre LARIDAN (Commune de MONTSOULT)

**CAPV :**

Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (Commune de BOUFFÉMONT), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de DOMONT), Alain BOURGEOIS et Louis LE PIERRE (Commune d'ÉZANVILLE), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), Christian ISARD (Commune de MONTMORENCY), Jean-Yves THIN (Commune de PISCOP), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT)

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 2**

**CARPF :**

Alain CLAUDE (Commune de LOUVRES) a donné pouvoir à Guy MESSAGER (Commune de LOUVRES)  
Bruno REGAERT (Commune de VAUD'HERLAND) a donné pouvoir à Gérard SAINTE BEUVE (Commune de LE THILLAY)

**Présents sans droit de vote : 2**

**CARPF :**

Jean-Paul LEFEBVRE (Commune de PUISEUX-EN-FRANCE)  
Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de SAINT-WITZ)

## FINANCES

### 2 - Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

La présente décision modificative concerne le budget principal relatif aux compétences assainissement-eaux pluviales et GÉMAPI. Elle intervient pour réajuster au mieux la réalité budgétaire du SIAH et faire face à certaines dépenses à venir. Elle permet également de procéder à la réaffectation des crédits sur des postes qui étaient insuffisamment fournis dans le budget au regard de l'exécution budgétaire.

Le tableau ci-après retrace les modifications budgétaires proposées :

Fonctionnement								
Chap.	Libellé chapitre	Article	Libellé art.	Opération (pour info)	Prévu à l'art.	Dépenses	Recettes	Obs.
6718	Charges exceptionnelles	6718	Autres charges except.		200 000,00 €	+ 19 200,00 €		Protocole d'accord
6815	Dotations aux provisions	6815	Provisions pour contentieux		315 000,00 €	- 162 269,00 €		Provision contentieux
023	Virement à la section d'investissement				11 832 755,00 €	+ 143 069,00 €		Equilibre de la section
<b>Total section de Fonctionnement</b>						<b>+ 0,00 €</b>	<b>+ 0,00 €</b>	

Investissement								
Chap.	Libellé chap.	Article	Libellé art.	Opération (pour info)	Prévu à l'art.	Dépenses	Recettes	Obs.
021	Virement de la section de fonctionnement				11 832 755,00 €		+ 143 069,00 €	Même montant qu'en fonctionnement
23	Immo. en cours	2315	Autres immo. corporelles	403B	0,00 €	+ 360 423,00 €		Ajustement de l'inventaire
454202	Travaux d'office	454202	Travaux d'Office	403B	0,00 €		+ 360 423,00 €	Ajustements comptable travaux d'office
458103	Opé. sous mandat	458103	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 27 490,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458104	Opé. sous mandat	458104	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 13 359,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458109	Opé. sous mandat	458109	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 36 579,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458110	Opé. sous mandat	458110	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 1 120,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458113	Opé. sous mandat	458113	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 77 501,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458114	Opé. sous mandat	458114	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 12 917,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458115	Opé. sous mandat	458115	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 1 077,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458221	Opé. sous mandat	458221	Opérations sous mandat	M527-80 Roissy en Fr	0,00 €		+ 2 339,00 €	Ajustement de comptable de MOM

## FINANCES

### 2 - Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI

458232	Opé. sous mandat	458232	Opérations sous mandat	M277-95 Gonesse	0,00 €		+ 280,00 €	Ajustement de comptable de MOM
458299	Opé. sous mandat	458299	Opérations sous mandat	Divers régul MOM	0,00 €		+ 156 681,00 €	Ajustement de comptable de MOM
23	immobilisations en cours	2318	Autres immo. corporelles		10 367 778,66 €	+ 132 326,00 €		Équilibre section investissement
<b>Total section d'investissement</b>							<b>+ 662 792,00 €</b>	<b>+ 662 792,00 €</b>
<b>Total général DM n° 2</b>							<b>+ 662 792,00 €</b>	<b>+ 662 792,00 €</b>

### CECI EXPOSÉ

**Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport d'Anita MANDIGOU,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature comptable M. 14,

Vu la délibération du 28 mars 2018 portant approbation du budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI de l'année 2018,

Vu la délibération du 27 juin 2018 portant approbation de la décision modificative n° 1 relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI de l'année 2018,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

**1- Approuve la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI, équilibrée comme suit :**

Fonctionnement								
Chap.	Libellé chapitre	Article	Libellé art.	Opération (pour info)	Prévu à l'art.	Dépenses	Recettes	Obs.
6718	Charges exceptionnelles	6718	Autres charges except.		200 000,00 €	+ 19 200,00 €		Protocole d'accord
6815	Dotations aux provisions	6815	Provisions pour contentieux		315 000,00 €	- 162 269,00 €		Provision contentieux
023	Virement à la section d'investissement				11 832 755,00 €	+ 143 069,00 €		Equilibre de la section
<b>Total section de Fonctionnement</b>						<b>+ 0,00 €</b>	<b>+ 0,00 €</b>	

Investissement								
Chap.	Libellé chap.	Article	Libellé art.	Opération (pour info)	Prévu à l'art.	Dépenses	Recettes	Obs.
021	Virement de la section de fonctionnement				11 832 755,00 €		+ 143 069,00 €	Même montant qu'en fonctionnement
23	Immo. en cours	2315	Autres immo. corporelles	403B	0,00 €	+ 360 423,00 €		Ajustement de l'inventaire

## FINANCES

### 2 - Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI

454202	Travaux d'office	454202	Travaux d'Office	403B	0,00 €		+ 360 423,00 €	Ajustements comptable travaux d'office
458103	Opé. sous mandat	458103	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 27 490,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458104	Opé. sous mandat	458104	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 13 359,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458109	Opé. sous mandat	458109	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 36 579,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458110	Opé. sous mandat	458110	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 1 120,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458113	Opé. sous mandat	458113	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 77 501,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458114	Opé. sous mandat	458114	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 12 917,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458115	Opé. sous mandat	458115	Opérations sous mandat		0,00 €	+ 1 077,00 €		Ajustement de comptable de MOM
458221	Opé. sous mandat	458221	Opérations sous mandat	M527-80 Roissy en Fr	0,00 €		+ 2 339,00 €	Ajustement de comptable de MOM
458232	Opé. sous mandat	458232	Opérations sous mandat	M277-95 Gonesse	0,00 €		+ 280,00 €	Ajustement de comptable de MOM
458299	Opé. sous mandat	458299	Opérations sous mandat	Divers régul MOM	0,00 €		+ 156 681,00 €	Ajustement de comptable de MOM
23	immobili sations en cours	2318	Autres immo. corporelles		10 367 778,66 €	+ 132 326,00 €		Équilibre section investissement
<b>Total section d'investissement</b>							<b>+ 662 792,00 €</b>	<b>+ 662 792,00 €</b>
<b>Total général DM n° 2</b>							<b>+ 662 792,00 €</b>	<b>+ 662 792,00 €</b>

**2- Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette décision modificative n° 2.**

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 26 septembre 2018

Guy MESSEGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 01.10.18  
Affichée le : 02.10.18  
Retirée le :

Accusé de réception en préfecture 095-200049310-20180926-2018-86-DE Date de télétransmission : 01/10/2018 Date de réception préfecture : 01/10/2018
--

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.